

Continuation de la lettre à M.<sup>r</sup> Louis Figuier, 43  
reprise le 13 mai 1863.

J'ai fait plusieurs tentatives pour faire connaître la polygraphie au Brésil et en Europe; au Brésil, cela ne produisit aucun effet ~~et~~ excepté seulement en 1843, que l'Académie des Beaux-Arts de Rio de Janeiro, présidée par M.<sup>r</sup> Felip Taunay, a pris en considération un mémoire et des épreuves polygraphiques que j'ai lui ai envoyées, et a pris acte de cette découverte dans sa séance du

Les journaux ont quelquefois publié mes articles, mais dernièrement les deux grands journaux de Rio, ne les ont plus admis. J'ai longtemps exercé la polygraphie à Campinas, mais c'est un point tellement éloigné de tout pays où l'on cultive les arts que je n'en ai recueilli qu'un des deux courages, et je crois que personne aujourd'hui, sauf les Messieurs Taunay, ne sait plus au Brésil que j'ai fait cette importante découverte.

En Europe la seule tentative qui ait un peu réussi c'est celle que j'ai faite en 1842 auprès de l'Académie des sciences de Turin par l'entremise de M.<sup>r</sup> Alexandre Allouat chargé d'affaires de Sardaigne (aujourd'hui Italie), à qui je suis très reconnaissant. L'Académie a pris acte de cette découverte dans sa séance du 8 janvier 1843 en déclarant que ce procédé, quoique defectueux était susceptible de perfectionnement et d'utilité applications. L'Académie recommandait l'inventeur à la protection du Gouvernement.

M.<sup>r</sup> Jules Joly témoin de mes travaux pendant longues années, a été à Paris en 1862. J'ai profité de cet ami pour vous envoyer,



44  
Monsieur le Docteur, une collection d'environ  
vingt épreuves polygraphiques, dans le but de  
vous convaincre de la réalité de mes assertions;  
mais M.<sup>r</sup> Toly, qui est de retour ici, n'ayant  
pu vous voir parce que vous étiez absent de  
Paris, a laissé toutes ces pièces chez M.<sup>r</sup> Plou  
fils, qui a eu la bonté de se charger de vous les  
faire tenir.

Il n'est pas impossible que M.<sup>r</sup> Desiré Chuvellier  
ait inventé le même procédé que moi, mais ce qu'il  
y a de bien certain c'est qu'il l'a vu déjà inventé  
vingt-trois ans auparavant. Le but de la présente  
lettre et de l'envoi qui l'a précédée est donc de vous  
faire connaître à tous égards la priorité qui m'ap-  
partient à tous égards, et quelques propriétés et  
applications qui m'appartiennent exclusivement  
comme le Papier-inimitable; et en même temps  
de vous prier d'employer votre influence pour  
que les artistes français soient informés que je  
suis l'inventeur de la polygraphie.

Parmi les sus-dits épreuves il y en avait  
quelques-unes qui sont de ce Papier-inimitable.  
C'est une application de la polygraphie à l'im-  
pression des Billets de Banque, Lettres de Change,  
Etiquette, &c. d'une manière qui offrirait une  
pleine garantie contre les contrefaçteurs et les  
falsifications.

Mon fils François Florence devant partir pour  
l'Europe sous peu de jours il est porteur de la  
présente lettre; et s'il a l'honneur de vous voir  
à Paris il pourra vous montrer une collection  
d'épreuves polygraphiques et même si vous  
n'avez pas reçu celle que je vous ai envoyée,  
peut-être pourra-t-il vous laisser un exemplaire  
de la même collection.

Mon fils est encore porteur d'un Dictionnaire



43

aujourd'hui j'ai appliqué une méthode synoptique  
de mon invention, et d'un Appareil de quelques  
travaux que j'ai faits pendant mon long séjour  
en ce pays. L'avantage du Dictionnaire, qu'il  
peut vous montrer, consiste en ce qu'il se  
trouve toujours immédiatement la page à l'en-  
droit où est le mot que l'on cherche. Cette méthode  
est applicable à toute espèce de Dictionnaire <sup>à diction</sup> et  
à la manière de synoptiser un de ces livres, elle  
est assez simple pour qu'on puisse en préparer  
un en deux heures; mais pour un Editeur ce  
sera plus expéditif vu qu'il pourra imprimer  
les bordereaux avec le texte.

Vous pourrez voir dans l'Appareil dont  
je viens de vous parler et que j'ai exposé à l'Ac-  
adémie des Sciences de Turin, outre encore  
quelques découvertes, parmi lesquelles il en est  
une dont je m'occupe depuis trois ans, et à la  
quelle j'ai donné le nom de "Hétéroscopie".  
Elle consiste à placer une peinture faite par un  
maître dans une "chambre obscure" et à interposer  
entre le sujet et la peinture une positive qui ne  
laisse tomber les rayons solaires que sur les par-  
ties éclairées du tableau. Mais cela est encore  
loin de ce que cet art nouveau peut produire.  
J'ai déjà obtenu des points tellement éclairés  
qu'on ne peut pas y fixer les yeux. J'ai découvert  
un clair-obscur qui est dans l'air qui avoisine  
les clartés vives du tableau et qui prend les cou-  
leurs de ces mêmes clartés.

## ORIENTAÇÕES PARA O USO DOS ARQUIVOS DIGITAIS

Esta é uma cópia digital de um documento (ou parte dele) que pertence ao Instituto Hercule Florence ou a instituições parceiras. Trata-se de uma referência, a mais fiel possível, a um documento original. Neste sentido, procuramos manter a autenticidade e a integridade da fonte, não realizando interferências digitais além de ajustes de contraste, cor e definição.

### 1. Utilizar este documento apenas para fins não comerciais

Os textos e as imagens publicadas no IHF Digital são de domínio público, porém seu uso comercial não está autorizado. Alguns textos e imagens provêm de instituições parceiras e somente poderão ser utilizados após consulta (contato@ihf19.org.br).

### 2. Créditos

Ao utilizar este documento, você deve dar o crédito ao autor (ou autores), ao IHF Digital, ao acervo original e ao autor(es) da reprodução/tratamento digital. Solicitamos que o conteúdo não seja republicado na rede mundial de computadores (internet) sem prévia autorização do IHF e/ou da instituição parceira.

### 3. Direitos do autor

No Brasil, os direitos do autor são regulados pela Lei nº 9.610, de 19 de fevereiro de 1998. Os direitos do autor estão também respaldados na Convenção de Berna, de 1971. Se você acreditar que algum documento ou imagem publicada no IHF Digital esteja violando direitos autorais de tradução, versão, exibição, reprodução ou quaisquer outros, solicitamos que nos informe imediatamente (contato@ihf19.org.br).

### 4. Responsabilidades

O IHF reserva-se o direito de alterar o conteúdo do site, sem necessidade de aviso prévio, assim como rejeita qualquer responsabilidade pela utilização não autorizada do conteúdo deste site por terceiros.